

— CAP EMPLOI

1752

PERSONNES NOUVELLEMENT
ACCUEILLIES

En 2014, le service cap emploi a accueilli **1752** nouvelles personnes en situation de handicap, **1706** personnes ont eu une prise en charge régulière et au 31 décembre 2014, **2441** personnes sont en accompagnement avec cap emploi dont **1871** au titre de la délégation de service de pôle emploi.

4656
BENEFICIAIRES

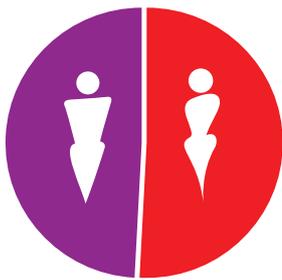
En 2014, **4656** personnes ont bénéficié de l'offre de service de cap emploi :

Nombre de services délivrés :

- Evaluation diagnostic : **1964**
- Elaboration et/ou validation du projet professionnel : **2580**
- Accès à la formation : **1269**
- Appui à la recherche d'emploi : **2351**

51%

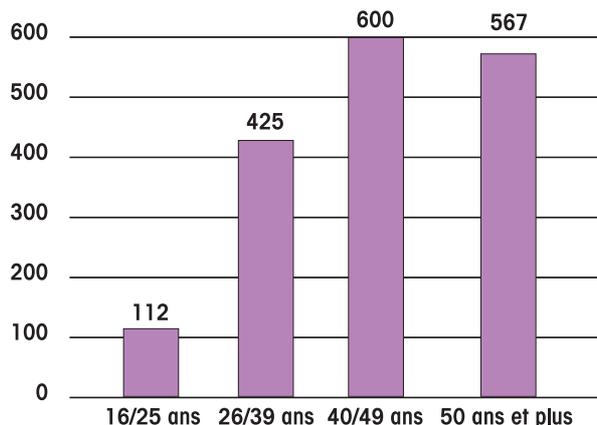
Depuis **2010**, la part des femmes est plus importante que celle des hommes. Cette tendance ne se retrouve pas au niveau national (47%).



La typologie des publics

- 49% sont des hommes
- 51% sont des femmes

ÂGE MOYEN
des personnes
accompagnées par
CAP EMPLOI



45 ans

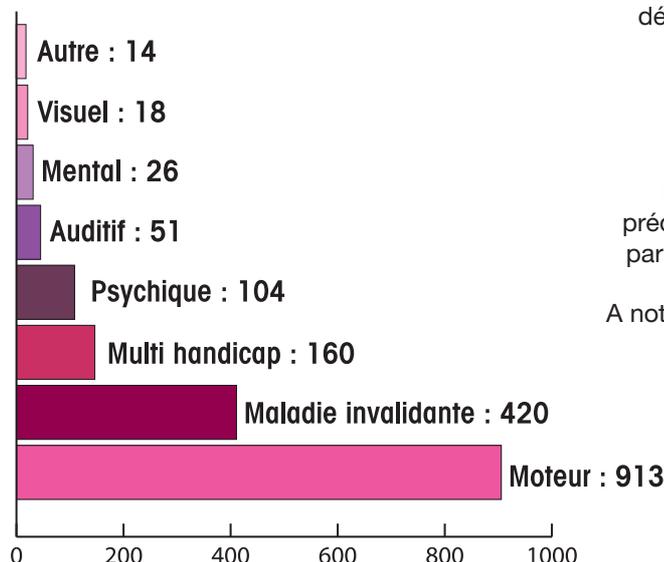
AGE MOYEN

En 2013 nous étions à 46 ans
6% du public à moins de 26 ans,
et 33% à plus de 50 ans

47%

des personnes déclarent être **sans activité depuis plus de 24 mois**

1706
PERSONNES PRISES
EN CHARGE
HANDICAP PRINCIPAL
des personnes
accompagnées par
CAP EMPLOI



Le handicap moteur reste prédominant avec **53%**, suivi par les maladies invalidantes pour **25%**. A noter également le handicap psychique et la maladie mentale pour **7,6%**. Les handicaps sensoriels représentent **4%**.

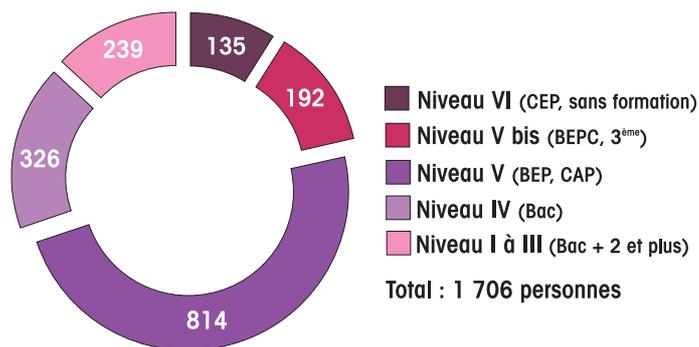
— CAP EMPLOI

23 22 personnes en situation de handicap sont sorties du dispositif :

- 25% ont été réorientées pôle emploi, saphir ou autre,
- 17% pour un emploi,
- 12% pour non-respect des engagements pris,
- 13% à la demande de la personne,
- 33% autre.

33%

DES PUBLICS REÇUS ONT
UN NIVEAU DE FORMATION
SUPÉRIEUR OU ÉGAL AU
NIVEAU BAC



Les PARCOURS PROFESSIONNELS

Les personnes en situation de handicap vont construire leur parcours de retour à l'emploi par étape. A chaque étape, le Chargé de Mission peut déclencher des prestations ou une formation professionnelle de droit commun ou spécifique.

En 2014, l'axe partenarial de la formation s'est renforcé et notamment avec le Conseil Régional et pôle emploi.

Ces actions sont financées par l'Agefiph, le Fiphfp, le Département, la Direccte, le pôle emploi, le Conseil Régional.

Les actions prescrites au travers des différentes étapes de parcours sont réalisées soit en interne, soit en externe par le biais de partenaires spécialisés avec qui nous travaillons en étroite collaboration.

MOYENS MOBILISÉS

- 287 **BILAN / EVALUATION**
- 176 **PROJET PROFESSIONNEL OU DE FORMATION**
- 204 **REMISE A NIVEAU / PRE QUALIFICATION**
- 309 **FORMATION PROFESSIONNALISANTE / QUALIFIANTE**
- 207 **PRESTATION EMPLOI**
- 134 **PRESTATION PONCTUELLE SPECIFIQUE**

— L'ACCÈS A L'EMPLOI !

1365
ENTRÉES EN EMPLOI
ET CRÉATIONS
D'ACTIVITÉ

1283 contrats de travail signés dont 20 % dans la fonction publique.
- **686** contrats de travail sont supérieurs ou égal à 6 mois, dits durables (53%),
- **494** sont des contrats aidés (38%)

41 créations d'activité

Evolution 2013/2014 tous contrats confondus et création d'activité = **+ 8 %**
(2% au niveau national) et à noter une stabilisation des CDI.

LES
**CONTRATS
DE TRAVAIL**
réalisés par
cap emploi

Année	2012	2013	2014	EVOLUTION
CDI	269	258	258	0%
CDD < 3mois	373	411	478	16%
CDD 3,,6 mois	151	121	160	32%
CDD 6,,12 mois	303	261	209	-20%
CDD > = 12 mois	93	173	219	27%
Créations d'activité	12	42	41	0%
Total	1201	1266	1365	8%

L'évolution des résultats globaux provient d'un travail d'équipe particulièrement efficace et d'un réseau de partenaires et d'employeurs privés et publics engagés.

- **27 %** des personnes reclassées ont 50 ans et plus et 36% ont entre 40 et 49 ans
- **70 %** ont un niveau inférieur au BAC
- **57%** ont un handicap moteur
- **22 %** ont une maladie invalidante et 8 % présentent des troubles liés à la maladie mentale ou une déficience intellectuelle et 6% ont un handicap sensoriel.
- **723 employeurs** ont contribué aux 1283 entrées en emploi.

L'action
D'ACCOMPAGNEMENT
de la
COTRAITANCE
cap emploi
pôle emploi

Par convention nationale, l'Agefiph, le pôle emploi et les cap emploi ont décidé d'articuler leur offre de services afin de collaborer efficacement dans le cadre des politiques publiques de l'emploi et plus particulièrement dans le programme PPAE, Programme Personnalisé d'Accès à l'Emploi.

Plus de 7% des personnes inscrites au pôle emploi sont des personnes handicapées. Ce programme permet de repérer avec chaque demandeur d'emploi le parcours le mieux adapté à sa situation, d'identifier des étapes et de mettre en place des mesures destinées à accélérer son retour à l'emploi.

En 2014, nous avons eu un objectif de 1399 nouvelles personnes devant entrer en parcours PPAE et nous en avons intégré 1413.

7%

DES PERSONNES INSCRITES
À POLE EMPLOI SONT DES
PERSONNES HANDICAPÉES